

Le terme Bois Raméal Fragmenté, désigne les résidus du broyage de branches issues d'élagages.

Les rameaux doivent être de diamètre inférieur à 7 cm, fragmentés jusqu'à 5-10 cm de longueur.

Le bois du tronc n'est pas utilisé en BRF car il comporte trop peu de lignine.

Il est possible d'accepter jusqu'à 20% de broyat de conifères dans la composition du BRF.

Les thuyas ou les eucalyptus sont à proscrire car toxiques pour les champignons et bactéries.

Le BRF est une matière fertilisante. Il stimule l'activité des organismes du sol, augmente la teneur en humus et la capacité à retenir l'eau (jusqu'à 20 fois son poids) et les éléments minéraux. Il améliore la structure du sol et limite l'érosion. Il augmente la réserve en eau du sol par sa restructuration et régule son humidité grâce à l'augmentation de l'activité biologique. Les plantes résistent ainsi mieux à la sécheresse.

Le BRF est stocké le moins longtemps possible pour éviter tout risque de fermentation. Il est impératif d'éviter une augmentation de la température (démarrage du compostage) qui remettrait en cause ultérieurement le développement naturel d'une flore fongique.

Il ne faut pas confondre cette technique avec celle du compostage qui consiste à fabriquer au départ de divers déchets un amendement qui peut se substituer au sol et lentement s'y intégrer.

Le but du compost reste de nourrir la plante.

Le but de notre technique est de nourrir la vie du sol qui nourrira la plante.

L'épandage de ce matériau sur le sol est :

- soit étalé en une couche de 2 à 3 cm au sol pour constituer un paillage naturel (mulch), sans incorporation au sol. Il sert alors de frein mécanique à la dessiccation, de niche écologique pour les prédateurs de certains parasites, il entrave la germination des adventices. Les effets à long terme du mulch rejoindront ceux de l'application avec incorporation. La principale raison de préférer le mulch est que l'on n'y perturbe pas la vie du sol.
- soit incorporé dans les 5 à 10 premiers centimètres du sol.

Dans les deux cas, le traitement peut être entretenu par une application annuelle.

A quelle période épandre et incorporer le broyat (dans les 5 premiers centimètres du sol) ?

- Au printemps, *si on ajoute de l'azote*. L'incorporation au sol du B.R.F. peut déboucher sur une faim d'azote durant la période de croissance, ce qui serait très néfaste aux cultures. Ce problème peut être contré par un apport de 2 kg d'azote par m³ de B.R.F. (purin d'orties ou de compost).
- Au printemps, *si on n'ajoute pas d'azote*, on pourra épandre le B.R.F. au début de la saison de culture. Les rendements de la première année seront alors plus ou moins équivalents à une parcelle non traitée. La deuxième année, les rendements augmenteront significativement.
- A l'automne, *si on n'ajoute pas d'azote*. L'incorporation au sol du B.R.F. riche en carbone (et pauvre en azote) occasionne une immobilisation de l'azote du sol par les micro-organismes, ce qui signifie qu'il y a pénurie d'azote pendant les premiers mois..

Adjonction de litière forestière :

Les nombreux organismes (champignons, bactéries, insectes,...), présents en milieu forestier et nécessaires à la dégradation des B.R.F., ne sont plus toujours là en milieu agricole. Il faut donc les réintroduire (10 à 20 gr/m² de terreau noir et humide issu des 5 premiers centimètres sous les feuilles) en même temps que le B.R.F. lors du premier apport.

Labourer un champ traité au B.R.F. n'est pas utile et peut être très néfaste si le traitement est récent. Le labour a pour conséquence d'enfouir profondément ce qui était au-dessus, à 5 cm les conditions sont favorables à la décomposition des B.R.F. ; à 40 cm les conditions sont défavorables aux champignons.

Le labour permet d'aérer le sol or la dégradation du B.R.F. génère des molécules qui attirent les vers de terre. Ainsi l'aération et le labour sont réalisés par en dessous de la surface de façon naturelle.

Je conseillerai aux inconditionnels du labour de procéder à celui-ci avant l'épandage du B.R.F., ensuite on ne réalisera plus que des travaux superficiels jusqu'au prochain épandage.